

## **RAPPORT MORAL 2020 - AG DU 18 SEPTEMBRE 2021**

**Alain Villez, Président Association Petits Frères des Pauvres**

Pour la deuxième fois nous allons vivre notre AG en mode digital. Il est vrai que notre expérience très concluante de l'année dernière nous incitait à renouveler l'expérience. Mais nous ne la vivons pas pour autant en distanciel. Car la magie du numérique devrait permettre à nombre d'entre vous d'y participer en groupe dans les locaux de Fraternité.

En cette période de repli de la 4<sup>ème</sup> vague épidémique de la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons, l'année 2020 restera marquée dans les mémoires comme l'année qui a vu l'explosion de cette pandémie du COVID 19. J'ai conscience de l'aspect réducteur de cette présentation qui méconnaît la dimension sociale et économique de la crise que nous vivons.

Et pourtant, c'est précisément cette dimension qui aura été au cœur de nos préoccupations, car sans être en mesure de tirer tous les enseignements de cette crise, nous pouvons d'ores et déjà déplorer qu'elle a contribué à accroître la Pauvreté en France. Au-delà des populations nouvelles touchées par la crise et notamment les jeunes, c'est le phénomène de l'isolement social des personnes âgées qui a fini par s'imposer aux yeux de l'opinion et dans une moindre mesure des pouvoirs publics.

Les deux rapports relatifs à l'impact de la crise publiés en juin 2020, mars 2021 et les dernières données de notre baromètre de l'isolement qui seront publiées et remises à Brigitte Bourguignon Secrétaire d'état à l'autonomie à l'occasion du 1<sup>er</sup> Octobre prochain, attestent de l'effet d'accélérateur assuré par cette crise. Notre mémoire collective ne devra pas effacer les effets dévastateurs du 1<sup>er</sup> confinement institué dès la mi-mars qui s'est révélé particulièrement préjudiciable aux personnes de plus de 70 ans réputées fragiles du fait de leur âge et surtout aux résidents d'Ehpad reclus dans leur chambre et interdits de visites de leurs proches. Expérience singulière et cruelle qu'Albert Camus qualifiait dans son roman prémonitoire « la peste », « d'exil chez soi »

Dans ce contexte de crise sanitaire, nos pensées vont d'abord aux victimes du virus, à nos aînés, personnes accompagnées et bénévoles qui nous ont quitté sans avoir été entourés ainsi qu'à tous

ceux qui n'ont pu physiquement accompagner le décès et les obsèques de leurs proches. Nous venons de leur rendre hommage et notamment Madame Denise Lhuillier.

Mais grâce à vous tous, bénévoles et salariés, nous sommes restés au plus près de nos aînés. Vous avez fait preuve d'une énergie, d'une disponibilité et d'une inventivité tels qu'ensemble nous avons pu relever le défi de maintenir le lien fraternel qui nous uni aux personnes accompagnées. Soyez-en tous vivement remerciés.

Cet engagement et nos efforts de communication en direction de nos généreux donateurs, de nos partenaires et de l'opinion n'auront pas été vains car ils se sont traduits par une prise de conscience et une mobilisation génératrice d'un élan de solidarité et de fraternité dont nous avons pu mesurer l'impact sur nos recettes mais aussi par des propositions de bénévolat émanant de jeunes soucieux de rompre la fracture générationnelle qui s'était peu à peu invitée. Que tous en soient chaleureusement remerciés.

Dans ces phases successives de confinement et de déconfinement, nous aurons réussi à maintenir le lien avec les personnes accompagnées et notamment à l'occasion des vacances et fêtes de Noël au cours desquelles la relation et le partage ont pu se vivre certes selon des modalités aménagées dans le respect des gestes et mesures de sécurité sanitaire édictées par les pouvoirs publics.

Dans le contexte de cette crise et devant le nombre de personnes accompagnées décédées nous n'avons pu accueillir de nouvelles personnes et par ailleurs la mise en veille numérique de nos vies d'équipes d'action ne nous a pas permis d'accueillir de nouveaux bénévoles et en a découragé d'autres.

Ce contexte particulièrement délicat et inédit nous a malgré tout permis de franchir des étapes déterminantes. Je voudrais en souligner deux :

- La première, repose sur la définition de nos orientations stratégiques pour les trois ans à venir. Ces 5 orientations stratégiques adoptés par votre CA au mois de mars ont fait l'objet d'un approfondissement au cours d'un séminaire qui a réuni CA et Présidents et directeurs de Fraternité en novembre 2020. Ces orientations se déclinent maintenant dans les plans d'action adoptés par nos douze Fraternités régionales. Au-delà d'une volonté affirmée de poursuivre notre objectif « d'aller vers les plus pauvres » et d'intensifier notre 3<sup>ème</sup> mission sociale « témoigner alerter », c'est une redynamisation de notre gouvernance qui est impulsée.

- Je souhaiterais enfin mentionner le rôle particulier que Les Petits Frères des Pauvres ont joué dans la progression significative de la « culture domiciliaire », cette nouvelle conception, ce nouveau paradigme des structures d'hébergement à la base des expériences d'Habitat Alternatif dans lesquelles nous sommes investis depuis les années 80. Ces expériences promues par le collectif Habiter autrement que nous animons sont maintenant reconnues par les politiques publiques dans le cadre de la réglementation sur l'Habitat inclusif instituée par la loi ELAN. Sans vouloir céder à la tentation de « l'Ehpad bashing », force est de constater avec prudence que ces petites unités de logements ou d'hébergement se sont montrées plutôt moins vulnérables à la pandémie que les établissements d'hébergement classiques.

Sur ces bases renouvelées nous voilà mieux armés pour affronter le fameux « temps d'après... la crise » qui se profile dans cette phase de retour progressif à la normale que nous vivons aujourd'hui. Horizon dans lequel aurait dû se positionner la Loi Grand Age et Autonomie, cette arlésienne, maintes fois promise et évoquée dans chacun de mes rapports moraux. Elle est à chaque fois renvoyée à des jours meilleurs et ce, en dépit d'une déploration consensuelle du manque cruel de moyens affectés aux aides à l'autonomie des personnes âgées. Et pourtant, Brigitte Bourguignon nous avait annoncé qu'un texte législatif restreint autour des questions sociétales et rebaptisé « Générations solidaires » aurait dû être présenté à la rentrée !!! Certes, le législateur a institué une 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale destinée au financement des aides à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap gérée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie ; mais les modalités de financement nécessaire à la couverture de ce nouveau risque estimé à 10Mrds ne sont pas constituées. Une sorte de coquille vide !

Nos vies d'équipes ont été très affectées par la crise sanitaire. C'est pourquoi notre volonté manifestée dans le cadre des orientations stratégiques de repenser l'animation de notre « agir collectif » doit nous conduire à revoir nos pratiques de vie associative. Pour ce faire nous irons à la rencontre des Fraternités régionales afin d'établir un état des lieux des difficultés rencontrées et de dégager les solutions appropriées.

La révolution numérique vécue pendant les confinements et couvre-feux successifs nous a rendu plus agiles et nous a permis d'épanouir durablement une démocratie participative impliquant davantage les acteurs de l'association. Visio-conférences, Webinaires, conférence téléphonique, télétravail n'ont désormais pratiquement plus de secret pour nous !!!

Il nous faudra aussi poursuivre le développement de l'ensemble Petits Frères des Pauvres dans une économie de moyens repensée à l'aune de notre ambition d'une meilleure maîtrise de nos

engagements financiers et de notre patrimoine. Je tiens à vous remercier tous, bénévoles et salariés des efforts fournis et des résultats d'ores et déjà obtenus.

La mise en œuvre de ces objectifs qui nous attendent nous ne pourrons l'assurer sans nous appuyer sur les valeurs que nous a léguées notre Fondateur Armand Marquiset, parmi lesquelles, la Fraternité en ce qu'elle nous oblige dans nos relations avec les personnes accompagnées bien sûr mais aussi entre nous bénévoles et salariés. Fort des réflexions de notre congrès nous voilà bien armés pour vivre au quotidien de nos actions cette « Fraternité militante » que beaucoup nous envie.

En conclusion, je me référerai au dernier ouvrage de l'historien et sociologue Pierre Rosenvallon « les épreuves de la vie ». Celui-ci nous invite à une autre analyse de la société et des mouvements sociaux qui la secoue sporadiquement. En nous invitant à prendre en considération la revendication d'un « individualisme de la singularité » il ne nous renvoie pas à un rétrécissement de la vision du monde à l'égoïsme et l'atomisation de la société ; Il plaide pour la restauration de la dignité des populations qui vivent l'expérience du mépris, de l'injustice et de l'invisibilité. C'est à nous qu'il incombe de mener ce combat aux côtés et avec les personnes accompagnées. C'est aussi cela la fraternité militante.